

Programme

TFP Moniteur PADEL

(Sous réserve d'habilitation de la part de la Fédération Française de Tennis.)

- **Durée de la formation**
Totale : 600 heures dont :
400 heures en présentiel
200 heures minimum en milieu professionnel
- **Coût de la formation**
7 700 euros
Frais d'inscription : 100 euros net de taxes
- **Dates de début de formation (Dates prévisionnelles)**
 - Aix-en-Provence : Du 14 septembre 2026 au 15 juillet 2027.
 - Saint-Raphaël : Du 17 septembre 2026 au 19 juillet 2027.
- **Modalités d'inscription et de positionnement**
Dossier d'inscription à compléter et à renvoyer avec toutes les pièces obligatoires
Il ne sera pas possible d'entrer en formation sans avoir validé tous les prérequis
Test de positionnement avant entrée en formation
Prise en compte de personne en situation d'handicap
- **Modalités d'organisation, d'accès à la formation**
Formation en présentiel
Plusieurs possibilités de financement selon votre profil, renseignements et devis Victoria Ticarro 06 80 59 93 75 ou à victoria.ticarro@fft.fr
- **Lieux de la formation**
 - Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Tennis 1175 chemin de Cruyes, 13090 Aix en Provence
 - Saint Raphaël Country Club, 940 Bd de l'Aspé - 83700 Saint Raphaël
- **Intervenants professionnels du secteur :**
Intervenants professionnels du secteur
- **Objectifs pédagogiques de la formation**
 - Former des enseignants pour structurer les écoles de padel et sécuriser l'encadrement.
 - Certifier les pratiquants pour enseigner contre rémunération et faire bénéficier les pratiquants de leur expertise de cette pratique.
 - Répondre aux besoins des clubs en enseignants qualifiés.
 - Renforcer la compétitivité du padel en France.
 - Assurer la fidélisation et le développement des clubs en garantissant un encadrement professionnel pour un modèle économique durable.
- **Contenu du programme :**
Bloc 1 : Concevoir et mettre en œuvre un projet de développement du padel au sein d'une structure.
Bloc 2 : Organiser et promouvoir des activités d'enseignement et de développement du padel au sein d'une structure.
Bloc 3 : Préparer et encadrer des séances d'enseignement du padel en sécurité.
- **Déroulement de la formation :**
Jours de formation en centre :
Lundi et Mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h hors vacances scolaires soit 6h par jour de formation pour le site d'Aix-en-Provence.
Jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h hors vacances scolaires soit 6h par jour de formation pour le site de Saint-Raphaël.
Le planning de la formation est donné aux stagiaires tous les trimestres. Ils y trouveront le contenu de la formation par jour, le thème ainsi que le nom des formateurs qui interviendront.

- **Méthodes pédagogiques**
Méthode active, interrogative, expérientielle, utilisation de terrains, matériels adaptés, personnes ressources, mise en situation, apports théoriques, bibliothèque du LIFT et.
Accompagnement hors centre de formation : Chaque stagiaire aura 2 visites durant l'année qui durera environ 1h30.
Ces visites auront pour but d'accompagner le stagiaire dans sa formation hors centre en rencontrant son président de club ainsi que son tuteur et de vérifier si le candidat est satisfait de la formation, si le centre de formation est également satisfait du comportement et du travail du stagiaire.
 - **Moyens pédagogiques :**
Équipements mobilisés :
 - 4 terrains de padel
 - 1 salle de musculation
 - Matériels pédagogiques
 - Deux salles de formation avec vidéo projecteur
 - **Modalités d'évaluation**
Épreuves certificatives : organisées conjointement par le centre de formation et la FFT, elles permettent de valider les Blocs de compétences. Les épreuves certificatives sont complétées par des évaluations formatives qui jalonnent le parcours de formation et aident le candidat à évaluer son niveau de compétence dans le domaine concerné.
 - **Prérequis**
Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.
Être licencié au moment de l'inscription en formation
Être capable de justifier à l'entrée en formation d'un niveau de jeu équivalent à celui des joueurs et joueuses des premiers 10% du classement fédéral.
Être âgé(e) de 18 ans révolus à l'entrée en formation
Être capable d'attester de sa capacité physique à enseigner le padel moyen de la production d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du padel datant de moins de 6 mois.
 - **Publics concernés**
Tout public à partir de 18 ans révolus à la date d'inscription sous condition de répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation.
Accessible aux personnes en situation d'handicap
 - **Validation**
Titre à finalité professionnel Moniteur Padel
 - **Allègement**
A valider avec le responsable de formation
- Blocs de compétences**
Aucune compensation n'est opérée entre les blocs de compétences. Chaque bloc doit être acquis pour l'obtention total du diplôme.
- **Inscriptions :**
Nombre de participants : Min : 8 Max 20
Délais d'accès : Clôture des inscriptions le 22 juin 2026
Contacts administratifs :
Victoria Ticarro - victoria.ticarro@fft.fr ou au 06 80 59 93 75 / Emilie Vinh – emilie.vinh@fft.fr ou au 06 74 88 33 29 Contact référent handicap : aurelie.sciara@fft.fr ou au 06.16.74.06.76 ou sandra.liotta@laposte.net ou au 06 88 55 36 01

La ligue se réserve le droit d'annuler la formation en dessous du nombre minimum d'inscription

INDICATEURS DE RESULTATS

SESSION 2024 2025

19 PARTICIPANTS

TAUX DE REUSSITE : 99 %

TAUX D'ECHEC : 1 %

ABANDONS : 0

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS : 81,2

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Tennis – 1175 Chemin des Cruyes 13090 Aix-en-Provence

Tél : +33 (0)4 42 28 19 49 – ligue.paca@fft.fr – www.ligue.fft.fr/paca

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



